

## **STUDIO DE BANDOL**

Résidence du Soleil 1  
Appartement 15 bâtiment B - rdc  
131 Boulevard de la Peyrière  
83150 BANDOL

### Descriptif :

L'appartement se situe à Bandol (83) dans une résidence calme et sécurisée (accès avec digicode). La plage est à 400 m et le centre de Bandol à 1 km.

C'est un appartement climatisé de type T1 (32 m<sup>2</sup>) équipé pour 6 personnes en rez-de-jardin avec terrasse exposée sud. (hall coin/nuit double dégagement avec placard, salle de bains – WC – coin cuisine dans vaste séjour). Il n'y a ni garage, ni place de parking réservé pour le CE.

### Comment vous rendre au studio – itinéraire à titre indicatif (315 km )

Vous pouvez consulter l'itinéraire par Via Michelin sur Internet.

Prendre direction Valence puis prendre autoroute direction Marseille/Toulon.

Prendre sortie 12, Bandol, Sanary sur Mer.

(Un plan de la ville de Bandol, vous sera remis avec les clés)

### Comment s'inscrire :

#### **Bulletin d'inscription à retirer au CE**

- Au minimum deux mois avant la date de séjour choisie ou trois mois avant si le séjour se situe pendant les vacances scolaires sauf juillet/août.
- Pour les mois de juillet et août, vous devez vous inscrire courant janvier en même temps que les séjours « vacances familles été » proposés chaque année. Pas de réservation week-end possible.

Les inscriptions se font tout au long de l'année pour bénéficier du règlement prioritaire suivant :

- priorité aux personnes n'ayant pas bénéficié d'un séjour vacances familles été/hiver durant ces CINQ dernières années
- priorité en fonction du quotient familial (calculé d'après le dernier avis d'imposition)
- priorité aux demandes de séjour d'une semaine par rapport aux demandes de séjour de deux semaines et d'un week-end.
- Passé les délais indiqués ci-dessus, ce règlement n'entrera plus en vigueur et les premiers inscrits seront prioritaires.

Les confirmations de séjour vous seront adressées au votre domicile, deux mois ou trois mois avant la date de séjour choisie.

Pour les séjours demandés en juillet et août, les confirmations vous seront rendues courant février.

### Règlement d'utilisation :

- séjour d'une semaine : ils débutent le samedi à partir de 14 h et se terminent le samedi suivant avant 10 h
- séjour week-end : ils débutent le samedi à partir de 14 h et se terminent le lundi matin avant 10 h

Suivant les disponibilités du planning, il sera possible d'occuper le studio dès le vendredi matin et le lundi toute la journée moyennant un supplément (voir tarif ci-dessous).

Remise des clés et entretien : IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE FUMER DANS LE STUDIO

Les clés devront être retirées au secrétariat du CE la veille de votre départ et restituées soit au secrétariat du CE soit au poste de garde de Grenoble dans un délai de deux jours au plus tard après votre retour.

L'entretien du studio est à la charge des séjournants. Ils devront laisser le studio dans un parfait état de propreté (prévoir : draps, linge de maison, produits d'entretien, lessive pour le lave linge, produit lave-vaisselle). En fin de séjour, chaque locataire devra effectuer (entre 9 h et 10 h) avec la société AMB un état des lieux/inventaire du studio à l'aide de l'imprimé remis par le CE.

Le locataire se chargera de remettre cet inventaire/état de lieux au CE dès son retour.

Pour tous problèmes matériels lors de votre séjour vous pouvez contacter la Société AMB au 06 12 10 25 50.

***AFIN DE NE PAS PENALISER LES SEJOURNANTS SUIVANTS, IL EST IMPERATIF QUE VOUS REMETTIEZ LES CLES SOIT AU SECRETARIAT DU CE SOIT AU POSTE DE GARDE, DANS UN DELAI DE 2 JOURS AU PLUS TARD, APRES VOTRE RETOUR.***

Tarifs : Tous les séjours seront subventionnés en fonction du quotient familial (sauf week-ends)

*Pour les séjours en HAUTE SAISON : Juillet et août*

- 600 euros par semaine
- Pas de week-end

*Pour les séjours en MOYENNE SAISON : mai, juin, septembre, octobre et petites vacances scolaires*

- 400 €par semaine
- 100 €le week-end + 20 €(sans excéder 4 jours, week-end compris du vendredi matin ou mardi matin 11 h)

*Pour les séjours en BASSE SAISON : novembre, décembre, janvier, février, mars, avril*

- 250 €par semaine
- 65 €le week-end + 15 €(sans excéder 4 jours, week-end compris du vendredi matin ou mardi matin 11 h)

**DES ARRHES SERONT RETENUES EN CAS DE DESISTEMENT,  
SAUF SI  
LE CE PARVIENT A RELOUER DANS LES MEMES CONDITIONS.**

**LA BONNE TENUE DU STUDIO DEPEND DE VOUS !**

**BON SEJOUR !**

<b>DEMANDE DE LOCATION STUDIO BANDOL</b>
----------------------------------------------

NOM/PRENOM.....

N° POINTAGE.....N° LIGNE.....N° TEL CAT.....

ADRESSE.....

.....TEL.....

**DATE DE SEJOUR SOUHAITEE (indiquez plusieurs dates par ordre chronologique)**

1	
2	
3	

**AVEZ-VOUS BENEFICIE D'UN SEJOUR VACANCES FAMILLES ETE OU HIVER DURANT CES CINQ DERNIERES ANNEES (compléter le tableau ci-dessous)**

2004	
2005	
2006	
2007	
2008	

**LES PRIORITES DE DEPART ETANT LIEES AU QUOTIENT FAMILIAL, VEILLEZ A NOUS REMETTRE VOTRE DERNIER AVIS D'IMPOSITION.**

**RAPPEL** : Cet imprimé est à remettre au CE, deux mois avant la date de séjour choisie ou trois mois si le séjour se situe pendant les petites vacances scolaires.

Pour les mois de juillet et août, vous devez vous inscrire courant janvier comme pour les séjours « vacances familles été », attention pendant cette période pas de location week-end.